Mairie du Bugue

Place de l'Hôtel de Ville
24260 Le Bugue
☎ 05.53.02.75.80
Fax : 05.53.07.17.47
e-mail : mairie-bugue@wanadoo.fr

Le Bugue
Le 6 janvier 2012

Le Maire

A Mesdames et Messieurs les riverains de l'Avenue de la Libération (du Bout du Pont jusqu'au Collège)

***N/ Réf* : GL/CF/CGH**

***Objet* : Travaux d'aménagement de l'Avenue de la Libération**

Madame, Monsieur,

Comme cela vous a été dit le 29 septembre dernier lors de la réunion publique d'information, les travaux d'aménagement de l'Avenue de la Libération vont démarrer en ce début d'année 2012.

Les travaux de rénovation du **réseau d'adduction d'eau potable** commenceront **lundi 16 janvier** pour s'achever deux mois plus tard.

Ceux-ci seront assurés par la SAS MONTASTIER du Bugue.

L'entreprise vous contactera individuellement dès lors qu'il sera nécessaire de rentrer dans votre propriété. En effet, les branchements individuels de l'adduction d'eau potable seront repris dans leur intégralité et les compteurs au plomb changés.

Pendant la durée du chantier nous nous attacherons à limiter au maximum les désagréments. La circulation sur l'Avenue de la Libération sera constamment maintenue. Des alternats pourront être mis en place en fonction des besoins. Toutes ces améliorations seront entièrement prises en charge financièrement par la commune.

Les travaux d'enfouissement **des réseaux basse tension et d'éclairage public** seront effectués en suivant avec comme objectif un achèvement fin mai.

Ceux-ci seront réalisés par l'entreprise E.T.D.E. avec maîtrise d'ouvrage déléguée du Syndicat d'Energies de la Dordogne (SDE 24).

France Télécom interviendra ensuite pour installer ses câbles.

Le chantier sera ensuite interrompu durant la période estivale.

Les travaux d'édilité, le réseau d'eau pluviale, d'aménagement des trottoirs... ainsi que ceux de la **chaussée**, pris en charge par le Conseil Général, sont programmés entre septembre 2012 et Pâques 2013.

Mes services, les élus en charge du projet et moi-même, nous tenons à votre disposition pour vous fournir si nécessaire tout complément d'information et régler avec vous tout problème ou difficulté.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE DE LE BUGUE 24 (Dordogne)

Le Maire

Gérard LABROUSSE